

Organigramme

Consortium de direction

AATM

CRF

PACT Soliha de l'Aube

Cheffe de service

Marine Swartvagher

swartvagherm.externe@10.agir.org

Prestation 2

Coordinatrice de réseau

Bénédicte Gramdi

gramdib.externe@10.agir.org

Prestation 1

3 binômes chargés
d'accompagnement social
et professionnel

contact@10.agir.org



Accueil

9h-12h / 13h30-17h30

62, rue du 8 mai 1945

10000 TROYES

03 25 45 55 30

contact@10.agir.org

Bus ligne 6, arrêt Marne

AGIR Aube



Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés

Missions

AGIR Aube a pour mission d'accompagner les Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) résidants dans l'Aube vers l'accès :

- Aux droits
- Au logement pérenne
- À la formation
- À l'emploi pérenne

Public éligible

Les BPI, leur conjoint et leurs enfants mineurs

- Réfugiés
- Bénéficiaires d'une protection subsidiaire
- Rejoignants dans le cadre d'une réunification familiale
- Parents d'enfant réfugié

Orientation

L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration propose l'orientation vers AGIR pendant la signature du Contrat d'Intégration Républicaine.

Les personnes reconnues BPI en N-1 et présentant des besoins d'accompagnement peuvent être orientés par fiche de liaison adressée à AGIR puis validée par l'OFII.

Prestation 1

Accompagnement global

Pendant 24 mois maximum, les BPI et leur famille sont accompagnés par un binôme référent dans le cadre de leur projet personnalisé, construit en fonction de leurs besoins et demandes. Cet accompagnement vise à faciliter l'installation et l'autonomie des personnes en sécurisant la coordination de leur parcours d'intégration.

Accompagnement social

- Accès aux droits : séjour, prestations, logement, réunification, assurance maladie...
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Faciliter la création de lien avec la société française

Accompagnement professionnel

- Consolider le projet professionnel
- Faciliter l'accès aux cours de langue française
- Orienter vers les formations professionnelles ou la VAE sans frontières
- Accompagner vers et dans l'emploi

Prestation 2

Appui à la coordination des acteurs de l'intégration

Cette prestation vise à nouer les partenariats nécessaires à l'accomplissement des missions d'accompagnement des BPI, en facilitant leur orientation et leur intégration.

AGIR communique à l'attention des BPI via réfugiés.info, et forme les partenaires à la connaissance du public.

En lien direct avec les services de l'Etat, AGIR participe à coordonner et animer le réseau des acteurs de droit commun et des acteurs spécialisés de l'intégration des BPI, en suivant l'équilibre entre l'offre et la demande d'insertion.

AGIR se positionne en interface avec de multiples acteurs :

- Le SPE
- Les collectivités
- Les organismes de formation
- Les acteurs du monde économique
- Les partenaires institutionnels : logement, santé, éducation, accès aux droits
- Les associations
- ...